

Conseil Municipal du 9 mars 2017

Présents : Sylvie BERTHET, Emilie BOCQUET, André BOIS, Murielle GARCIA, Mireille GOUMAS, Thomas LEFRANCQ, Sylvie PAQUET, André ROCHAS, Mireille VEYRON.

Excusés :

Absents : Alain SABY

Date de la convocation : 03/03/2017

Début de séance : 20 H 00

Secrétaire de séance : Thomas LEFRANCQ

1/ BUDGET PRINCIPAL

1.A / Budget général, approbation du Compte de gestion 2016 :

Le Compte de gestion 2016 du Budget général, élaboré par la Trésorière de Pont de Beauvoisin, Mme DRECLERC, et le Compte administratif 2016, établi par la Commune, restituent des chiffres et des équilibres parfaitement identiques.

Sylvie BERTHET donne lecture du Compte de gestion 2016, reflet du Compte administratif 2016. Celui-ci donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
011 Charges à caractère général	157 917.13	146 661.41
012 Charges de personnel	187 100.00	169 223.79
014-73925 FPIC	8 400.00	8 314.00
65 Autres charges de gestion courantes	39 643.50	37 975.96
66 Charges financières	17 340.93	15 766.39
67 Charges exceptionnelles	1 890.00	1 370.00
023 Virement à la section d'investissement	120 000.00	0.00
6811 Dotations aux amortissements	742.00	742,00
Total des dépenses de fonctionnement	533 033.56	380 053.55
013 Atténuation de charges	0.00	378.34
70 Produits des services	14 330.00	15 820.77
73 Impôts et taxes	182 081.53	186 127.93
74 Dotations et participations	85 300.00	85 228.00
75 Revenus des immeubles	200 000.00	199 413.17
76 Produits financiers		154.66
77 Produits exceptionnels	698.60	1 850.00
Total de l'année 2016	482 410.13	488 972.87
002 Excédent antérieur reporté	50 623.43	
Total des recettes de fonctionnement	533 033.56	488 972.87

INVESTISSEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
60 Aménagements paysagers et chef-lieu	9 072.34	9 072.34
61 Salle polyvalente	13 000.00	
77 Voirie	11 200.00	10 634.14

81 Maison MONTIGON	7 835.97	6 063.74
93 Eglise	1 000.00	
94 Mairie	2 300.00	2 259.36
95 Site des gîtes	247 453.89	47 093.35
96 Ecole	6 500.00	6 162.92
97 Matériel Commune	3 000.00	2 499.00
99 Sentiers	8 000.00	5 292.00
Total des programmes	309 362.20	89 076.85
16 Emprunts et cautions	37 300.00	36 944.34
20 Dépenses imprévues		
041 opérations patrimoniales	8 837.75	8 837.75
Total de l'année 2016	355 499.95	134 858.94
001 solde d'exécution N-1	10 390.17	
Total des dépenses d'investissement	365 890.12	134 858.94
10222 FCTVA	23 000.00	21 877.61
10223 Taxe locale d'équipement	3 000.00	
10224 Dépassement plafond légal de densité		
10226 Taxe d'aménagement		1 397.00
1068 Réserves (affectation résultat 2015)	29010.37	29 010.37
13 Subventions		
16 Emprunts et cautions	181 300.00	446.67
21 -21318 autres bât publics		3 244.95
Total opérations réelles	236 310.37	55 976.60
040/28 Opérations d'ordre amortissement	742.00	742.00
041	8 837.75	8 837.75
021 Virement de la section de fonctionnement	120 000.00	
Total des recettes d'investissement	365 890.12	65 556.35
R001 Report N-1		
TOTAL avec Report	365 890.12	65 556.35

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte de gestion 2016 :

Pour : 9 contre : 0 abstention : 0

1.B/ Budget général : approbation du Compte administratif 2016 :

Le Maire se retire et Murielle Garcia prend la présidence de la séance afin que le Conseil procède à l'approbation du Compte administratif 2016.

FONCTIONNEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
011 Charges à caractère général	157 917.13	146 661.41
012 Charges de personnel	187 100.00	169 223.79
014-73925 FPIC	8 400.00	8 314.00
65 Autres charges de gestion courantes	39 643.50	37 975.96
66 Charges financières	17 340.93	15 766.39
67 Charges exceptionnelles	1 890.00	1 370.00
023 Virement à la section d'investissement	120 000.00	0.00
6811 Dotations aux amortissements	742.00	742,00
Total des dépenses de fonctionnement	533 033.56	380 053.55

013 Atténuation de charges	0.00	378.34
70 Produits des services	14 330.00	15 820.77
73 Impôts et taxes	182 081.53	186 127.93
74 Dotations et participations	85 300.00	85 228.00
75 Revenus des immeubles	200 000.00	199 413.17
76 Produits financiers		154.66
77 Produits exceptionnels	698.60	1 850.00
Total de l'année 2016	482 410.13	488 972.87
002 Excédent antérieur reporté	50 623.43	
Total des recettes de fonctionnement	533 033.56	488 972.87

INVESTISSEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
60 Aménagements paysagers et chef-lieu	9 072.34	9 072.34
61 Salle polyvalente	13 000.00	
77 Voirie	11 200.00	10 634.14
81 Maison MONTIGON	7 835.97	6 063.74
93 Eglise	1 000.00	
94 Mairie	2 300.00	2 259.36
95 Site des gîtes	247 453.89	47 093.35
96 Ecole	6 500.00	6 162.92
97 Matériel Commune	3 000.00	2 499.00
99 Sentiers	8 000.00	5 292.00
Total des programmes	309 362.20	89 076.85
16 Emprunts et cautions	37 300.00	36 944.34
20 Dépenses imprévues		
041 opérations patrimoniales	8 837.75	8 837.75
Total de l'année 2016		
001 solde d'exécution N-1	10 390.17	
Total des dépenses d'investissement	365 890.12	134 858.94
10222 FCTVA	23 000.00	21 877.61
10223 Taxe locale d'équipement	3 000.00	
10224 Dépassement plafond légal de densité		
10226 Taxe d'aménagement		1 397.00
1068 Réserves (affectation résultat 2015)	29010.37	29 010.37
13 Subventions		
16 Emprunts et cautions	181 300.00	446.67
21 -21318 autres bat publics		3 244.95
Total opérations réelles	236 310.37	55 976.60
040/28 Opérations d'ordre amortissement	742.00	742.00
041	8 837.75	8 837.75
021 Virement de la section de fonctionnement	120 000.00	
Total des recettes d'investissement	365 890.12	65 556.35
R001 Report N-1		
TOTAL avec Report	365 890.12	65 556.35

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte administratif 2016 :

Pour : 8 contre : abstention :

1.C / Budget général : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 :

Le Conseil municipal constate que le Compte administratif fait apparaître :

A) Résultat de l'exercice 2016 :	+ 108919.32 €
B) Excédent antérieur reporté (report 2015) plus solde CCAS	+ 51322.03 €
C) Résultat à affecter :	+ 160241.35 €
D) Solde d'exécution d'investissement : R001 (Déficit) :	-79692.76 €
E) Solde des restes à réaliser d'investissement (déficit) :	-19839.28 €
Déficit d'investissement	-99532.04€

AFFECTATION :	+ 160241.35 €
- G : affectation en réserves R1068 en investissement :	+ 99532.04 €
- H : affectation à l'excédent reporté de fonctionnement R002 :	+ 60709.31 €

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 :

Pour : 9 contre : 0 abstention : 0

1.D / Budget général : vote des taux d'imposition 2017 :

Le conseil municipal prend connaissance des taux d'imposition appliqués en 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation (TH) : 7.22 %
- Foncier bâti (FB) : 17.03 %
- Foncier non bâti (FNB) : 93.21 %

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2017 les taux d'imposition appliqués en 2016

Pour : 9 contre : abstention :

1.E / Budget général : vote du budget primitif (BP) 2017 :

Le maire présente le projet de budget 2017 :

FONCTIONNEMENT	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011 Charges à caractère général		158 450.00	158 450.00	158 450.00
012 Charges de personnel		169 700.00	169 700.00	169 700.00
014 Atténuation de produits (FPIC)		10 000.00	10 000.00	10 000.00
65 Autres charges de gestion courante		60 954.43	60 954.43	60 954.43
66 Charges financières		31 468.27	31 468.27	31 468.27
67 Charges exceptionnelles		300.00	300.00	300.00
022 Dépenses imprévues		698.60	698.60	698.60
023 Virement à la section d'investissement		98 197.54	98 197.54	98 197.54
042 Amortissements		742.00	742.00	742.00
Total des dépenses de fonctionnement		530 510.84	530 510.84	530 510.84
13 Atténuation de charges				
70 Produits des services		14 450.00	14 450.00	14 450.00
73 Impôts et taxes		184 751.53	184 751.53	184 751.53
74 Dotations et participations		69 400.00	69 400.00	69 400.00

75 Revenus des immeubles		200 000.00	200 000.00	200 000.00
77 Produits exceptionnels		1 200.00	1 200.00	1 200.00
<i>Total de l'année 2015</i>				
002 Excédent antérieur reporté		60 709.31	60 709.31	60 709.31
Total des recettes de fonctionnement		530 510.84	530 510.84	530 510.84

INVESTISSEMENT	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
60 Aménagements paysagers et chef-lieu				
61 Salle polyvalente	13 000.00	2 000.00	2 000.00	15 000.00
62 Salle de la cheminée				
66 Aire de jeux		2 000.00	2 000.00	2 000.00
74 Urbanisme		10 000.00	10 000.00	10 000.00
77 Voirie	565.86	80 800.00	80 800.00	81 365.86
81 Maison Montigon	1 772.23	1 500.00	1 500.00	3 272.23
93 Eglise	885.00	2 000.00	2 000.00	2 885.00
94 Mairie		4 500.00	4 500.00	4 500.00
95 Site des gîtes	183 616.19	49 000.00	49 000.00	232 616.19
96 Ecole		6 500.00	6 500.00	6 500.00
97 Matériel Commune		10 000.00	10 000.00	10 000.00
98 Enfouissement de lignes				
99 sentiers / muret pierres sèches				
101 Bibliothèque		700.00	700.00	700.00
103 Abri à sel Ayn		4 000.00	4 000.00	4 000.00
<i>Total des programmes</i>	<i>199 839.28</i>	<i>173 000.00</i>	<i>173 000.00</i>	<i>372 839.28</i>
16 Emprunts et cautions		50 229.16	50 229.16	50 229.16
020 Dépenses imprévues		464.81	464.81	464.81
027 avance au Budget annexe Zone AU				
<i>Total des opérations réelles</i>				
D001 Déficit d'investissement reporté		79 692.76	79 692.76	79 692.76
Total des dépenses d'investissement	199 839.28	383 079.49	383 079.49	503 226.01
10222 FCTVA		12 000.00	12 000.00	12 000.00
10223 Taxe locale d'aménagement				
10226 Taxe d'aménagement		1 000.00	1 000.00	1 000.00
1068 Réserves (affectation résultat 2016)		99 532.04	99 532.04	99 532.04
13 Subventions		74 000.00	74 000.00	74 000.00
16 Emprunts et cautions	180 000.00			180 000.00
276348 Rbt du BA zone AU		37 754.43	37 754.43	37 754.43
<i>Total opérations réelles</i>		<i>224 286.47</i>	<i>224 286.47</i>	<i>404 286.47</i>
040/28 Opérations d'ordre amortissement		742.00	742.00	742.00
041. opérations patrimoniales				
021 Virement de la section de fonctionnement		98 197.54	98 197.54	98 197.54
R 001 excédent d'investissement reporté				
Total des recettes d'investissement	180 000.00	323 226.01	323 226.01	503 226.01

Après délibération, le Conseil municipal approuve le budget primitif 2017 :

Pour : 9 contre : abstention :

2 / BUDGET ANNEXE AUBERGE :

2.A / Budget annexe de l'auberge, approbation du Compte de gestion 2016 :

Le Compte de gestion 2016 du Budget annexe de l'Auberge, élaboré par Mme DRECLERC, Trésorière du Pont de Beauvoisin, et le Compte administratif 2016, établi par la Commune, restituent des chiffres et des équilibres parfaitement identiques.

Sylvie BERTHET donne lecture du Compte de gestion 2016, reflet du Compte administratif 2016. Celui-ci donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
011 Charges à caractère général	1 000.00	0.00
66111 Intérêts réglés à l'échéance	706.54	565.85
023 Virement à la section d'investissement	29 721.86	0.00
67 réserves		0.00
042-6811 Dotations aux amortissements	18 376.49	18 376.49
Total des dépenses de fonctionnement	49 804.89	18 942.34
752 Revenus immeubles loyers	22 700.00	22 850.23
042-777 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
Total de l'année 2016	27 671.50	27 821.73
002 Excédent antérieur reporté	22 133.39	
Total des recettes de fonctionnement	49 804.89	27 821.73

INVESTISSEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
16 Emprunts et cautions	5 236.11	5 236.11
21 Travaux	43 766.18	
040-13913 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
D 041-2131 intégrations études	1 810.01	1 810.01
Total de l'année 2016	55 783.80	12 017.62
D 001 report d'investissement		
Total des dépenses d'investissement	55 783.80	12 017.62
041-2131	1 810.01	1 810.01
16 emprunts et cautions		
040-28 Amortissements	18 376.49	18 376.49
021 Virement de la section de fonctionnement	29 721.86	
Total de l'année 2016	49 908.36	20 186.50
002- Excédent antérieur reporté	5 875.44	
Total des recettes d'investissement	55 783.80	20 186.50

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte de gestion 2016 :

Pour : 9

Contre :

Abstention :

2.B / Budget annexe de l'auberge : approbation du Compte administratif 2016 :

Le Maire se retire et Murielle GARCIA prend la présidence de la séance afin que le Conseil procède à l'approbation du Compte administratif 2016.

FONCTIONNEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
011 Charges à caractère général	1 000.00	0.00
66111 Intérêts réglés à l'échéance	706.54	565.85
023 Virement à la section d'investissement	29 721.86	0.00
67 réserves		0.00
042-6811 Dotations aux amortissements	18 376.49	18 376.49
Total des dépenses de fonctionnement	49 804.89	18 942.34
752 Revenus immeubles loyers	22 700.00	22 850.23
042-777 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
Total de l'année 2016	27 671.50	27 821.73
002 Excédent antérieur reporté	22 133.39	
Total des recettes de fonctionnement	49 804.89	27 821.73

INVESTISSEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
16 Emprunts et cautions	5 236.11	5 236.11
21 Travaux	43 766.18	
040-13913 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
D 041-2131 intégrations études	1 810.01	1 810.01
Total de l'année 2016	55 783.80	12 017.62
D 001 report d'investissement		
Total des dépenses d'investissement	55 783.80	12 017.62
041-2131	1 810.01	1 810.01
16 emprunts et cautions		
040-28 Amortissements	18 376.49	18 376.49
021 Virement de la section de fonctionnement	29 721.86	
Total de l'année 2016	49 908.36	20 186.50
002- Excédent antérieur reporté	5 875.44	
Total des recettes d'investissement	55 783.80	20 186.50

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte administratif 2016 :

Pour : 8

Contre :

Abstention :

2.C / Budget annexe de l'auberge : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

Le Conseil constate que le Compte administratif fait apparaître :

A) Résultat de l'exercice 2016 :	+ 8879.39 €
B) Résultats antérieurs reportés 2015 :	+ 22133.39 €
C) Résultat à affecter :	31012.78 €
D) Solde d'exécution d'investissement R001 (excédent 2015 + résultat 2016) :	14044.32 €
E) Solde des restes à réaliser d'investissement (déficit) :	-42302.00 €
Besoin total de financement :	28257.68 €

AFFECTATION :	31012.78 €
-G : affectation en réserves R1068 en investissement	28257.68 €
-H : affectation à l'excédent reporté de fonctionnement R002 :	2755.10 €

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat 2016 :

Pour : 9 contre : abstention :

2.D / Budget annexe de l'auberge : vote du budget primitif 2017

Le maire présente le projet de budget primitif 2017 :

FONCTIONNEMENT	Restes à réaliser en €	Propositions nouvelles en €	VOTE	TOTAL
011 Charges à caractère général		11 688.59	11 688.59	11 688.59
66111 Intérêts réglés à l'échéance		421.25	421.25	421.25
673 Réserves				
023 Virement à la section d'investissement				
042-6811 Dotation aux amortissements		18 466.99	18 466.99	18 466.99
Total des dépenses de fonctionnement		30 576.83	30 576.83	30 576.83
752 Revenus immeubles loyers		22 850.23	22 850.23	22 850.23
042-777 Amortissement de subventions		4 971.50	4 971.50	4 971.50
<i>Total de l'année 2017</i>		27 821.73	27 821.73	27 821.73
002 Excédent antérieur reporté		2 755.10	2 755.10	2 755.10
Total des recettes de fonctionnement		30 576.83	30 576.83	30 576.83

INVESTISSEMENT	Restes à réaliser en €	Propositions nouvelles en €	VOTE	TOTAL
16 Emprunts et cautions		5 380.71	5 380.71	5 380.71
21 Immobilisations : autres terrains	42 302.00	8 114.78	8 114.78	50 416.78
040-13913 Amortissement de subventions		4 971.50	4 971.50	4 971.50
041/2131 autres bâtiments				
<i>Total de l'année N</i>	42 302.00	18 466.99	18 466.99	60 768.99

D001 Report de l'année 2015				
Total des dépenses d'investissement	42 302.00	18 466.99	18 466.99	60 768.99
001 solde d'exécution positif reporté		14 044.32	14 044.32	14 044.32
16 Emprunt et Caution				
1068 affectation du résultat		28 257.68	28 257.68	28 257.68
040-28 Amortissements		18 466.99	18 466.99	18 466.99
021 Virement de la section de fonctionnement				
Total des recettes d'investissement		60 768.99	60 768.99	60 768.99

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif 2017 :

Pour : 9 Contre : Abstention :

3/ BUDGET ANNEXE ZONE AU :

3.A / Budget annexe zone AU, approbation du Compte de gestion 2016 :

Le Compte de gestion 2016 du Budget annexe de la zone AU, élaboré par Mme DRECLERC, Trésorière du Pont de Beauvoisin, et le Compte administratif 2016, établi par la Commune, restituent des chiffres et des équilibres parfaitement identiques.

Sylvie BERTHET donne lecture du Compte de gestion 2016, reflet du Compte administratif 2016. Celui-ci donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
011.65 – charges diverses gestion courante	0.23	0.23
042.7133 Variation des en-cours	37 754.20	37 754.20
Total des dépenses de fonctionnement	37 754.43	37 754.43
042-7133 Stocks	37 754.43	0.00
Total des recettes de fonctionnement	37 754.43	0.00

INVESTISSEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
040-3355 Travaux	37 754.20	
Total des dépenses d'investissement	37 754.20	0.00
040.3355 Travaux	37 754.20	37 754.20
001 Excédent 2015	0.23	0.23
Total des recettes d'investissement	37 754.43	37 754.43

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte de gestion 2016 :

Pour : 9 Contre : Abstention :

3.B / Budget annexe zone AU, approbation du Compte administratif 2016 :

Le Maire se retire et Murielle Garcia prend la présidence de la séance afin que le Conseil procède à l'approbation du Compte administratif 2016.

FONCTIONNEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
011.65 – charges diverses gestion courante	0.23	0.23
042.7133 Variation des en-cours	37 754.20	37 754.20
Total des dépenses de fonctionnement	37 754.43	37 754.43
042-7133 Stocks	37 754.43	0.00
Total des recettes de fonctionnement	37 754.43	0.00

INVESTISSEMENT	Budget cumulé 2016 en €	Réalisé 2016 en €
040-3355 Travaux	37 754.20	
Total des dépenses d'investissement	37754.20	0.00
040.3355 Travaux	37 754.20	37754.20
001 Excédent 2015	0.23	0.23
Total des recettes d'investissement	37754.43	37754.43

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte administratif 2016 :

Pour : 8 Contre : Abstention :

3.C /Budget annexe zone AU, affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 :

Le Conseil municipal constate que le Compte administratif fait apparaître :

A) déficit de fonctionnement 2016 :	-37754.20 €
B) Excédent antérieur reporté (report 2015) :	-0.23€
C) Résultat à affecter :	-37754.43 €
D) Solde d'exécution d'investissement : R001 (excédent) :	37754.43 €
E) Solde des restes à réaliser d'investissement (déficit) :-	0.00 €
Excédent d'investissement :	37754.43 €

AFFECTATION :

- G : affectation en réserves R1068 en investissement :	0.00 €
- H : affectation du déficit de fonctionnement reporté R002 :	-37754.43 €
- I : excédent d'investissement reporté en R001:	+37754.43 €

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat :

Pour : 9 Contre : Abstention :

3.D / Budget annexe Zone AU, vote du budget primitif (BP) 2017

Le maire présente le projet de budget primitif 2017 :

FONCTIONNEMENT	Restes à réaliser	Propositions nouvelles en €	VOTE	TOTAL
002 – Résultat reporté		37 754.43	37 754.43	37 754.43
Total des dépenses de fonctionnement		37 754.43	37 754.43	37 754.43
74741 – Subvention du budget général		37 754.43	37 754.43	37 754.43
Total des recettes de fonctionnement		37 754.43	37 754.43	37 754.43

INVESTISSEMENT	Restes à réaliser	Propositions nouvelles en €	VOTE	TOTAL
16-168741 Avance budget général		37 754.43	37 754.43	37 754.43
Total des dépenses d'investissement		37 754.43	37 754.43	37 754.43
R001 Report de l'année 2016		37 754.43	37 754.43	37 754.43
Total des recettes d'investissement		37 754.43	37 754.43	37 754.43

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif 2017 :

Pour : 9 contre : abstention :

4) Indemnités de fonctions maire et adjoints, indemnités de fonction des élus

Le conseil municipal dans sa décision du 10 avril 2014 avait fixé les critères d'attribution des indemnités de fonctions ainsi :

Pour le Maire = 17% de l'indice 1015 de la fonction publique territoriale par mois

Pour les trois Adjoints = 6.6% de l'indice 1015 de la fonction publique territoriale par mois

Pour tenir compte du décret N°2017-85 du 26 janvier 2017 et des variations de la valeur du point,

Le maire propose de modifier les critères de calcul comme suit :

Pour le maire : 17% de l'indice terminal de la fonction publique,

Pour les adjoints : 6.6% de l'indice terminal de la fonction publique,

Le conseil vote :

Pour 9 contre abstention

Annexe à la délibération du 09/03/2017

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES ALLOUEES AUX MAIRE, ET ADJOINTS

ARRONDISSEMENT : CHAMBERY

CANTON : PONT DE BEAUVOISIN

COMMUNE de DULLIN

POPULATION : 410

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé) :

Indemnité maximale du maire + total des indemnités maximales des adjoints et conseillers municipaux ayant délégation = **1415,79 €**

II - INDEMNITES ALLOUEES

A. Maire :

Nom du maire	Taux et montant de l'indemnité	Majoration éventuelle	Taux et montant définitifs
M. André BOIS	17 %		17 % soit 654,03 par mois

B. Adjoints au maire et conseillers municipaux titulaires d'une délégation :

bénéficiaires	Taux et montant de l'indemnité	Majoration éventuelle	Taux et montant définitifs
1er adjoint : Thomas LEFRANCQ	6,6 %		6,6 % soit 253,92 € par mois
2 e adjoint : Mireille VEYRON	6,6 %		6,6 % soit 253,92 € par mois
3° adjoint : Sylvie BERTHET	6,6 %		6,6 % soit 253,92 € par mois

D. MONTANT TOTAL ALLOUE :

Le montant total par mois est de 1415,79 €,

Fait à Dullin le 9/3/2017

Le Maire,

BOIS André

5) SDES groupement d'achat d'électricité

Adhésion au groupement d'achat pour l'électricité coordonné par le SDES et concernant les tarifs bleus

Le SDES coordonne depuis 2015 un groupement de commandes pour l'achat d'électricité au profit de **181 partenaires de Savoie** pour près de **700 sites** dont la puissance souscrite unitaire est supérieure à **36 kVa**.

Les marchés de fourniture actuels attribués en 2015 et 2016 dans le cadre de ce groupement de commandes arriveront à **échéance le 31 décembre 2017**.

Afin d'assurer la continuité avec les marchés en cours, le SDES lance une nouvelle consultation courant 2017 avec l'objectif de poursuivre la fourniture au 1^{er} janvier 2018.

Cette future consultation sera également ouverte aux sites actuellement au tarif dit « bleu » (dont la puissance souscrite unitaire est inférieure ou égale à 36 kVA) alimentant la majorité des installations de bâtiments et éclairage public mais également les feux tricolores, les bornes de recharge pour véhicules électriques, les bornes marchés et foraines ainsi que les branchements provisoires.

Le cadre législatif conserve pour le moment ces tarifs réglementés dits « bleu » et n'impose pas aux collectivités publiques une mise en concurrence des fournisseurs. Cependant, depuis 2007 avec la libéralisation du marché de l'électricité, vous avez la possibilité de choisir votre fournisseur dans le respect des règles de la commande publique.

Dans l'objectif de bénéficier des meilleurs tarifs possibles et pour faciliter les démarches, le SDES propose d'organiser et de coordonner cet achat via un nouveau marché, intégrant l'ensemble des contrats d'électricité évoqués ci-avant.

Pourquoi adhérer ?

Afin :

- D'être déchargé de toute l'organisation de l'appel d'offres.
- De bénéficier de l'expertise technique et juridique du SDES coordonnateur du groupement.
- De bénéficier de l'effet de la mutualisation sur les prix et les services associés.

L'adhérent garde l'intégralité du contrôle de la relation avec le fournisseur pendant l'exécution des marchés.

Qui peut adhérer ?

- Les communes et groupements de communes ainsi que leurs CCAS / CIAS.
- Les établissements d'enseignements, médico sociaux et de santé publics ou privés.
- D'une manière générale, les établissements exerçant une mission d'intérêt général : bailleurs sociaux, crèches, SEM...

Modalités d'adhésion

L'adhésion se fait par simple délibération de l'assemblée délibérante pour approuver l'acte constitutif du groupement. L'adhésion au groupement de commandes est soumise à une participation financière due par les adhérents, et destinée à couvrir les frais engagés par le coordonnateur : frais de personnel, de publication... Cette participation financière prend la forme d'une cotisation annuelle. Les dispositions financière étant décrites à l'article 7 de la convention constitutive.

Après discussion, le conseil municipal vote :

Pour : 9 contre abstention

6) Dossier de Demande de subvention Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 2017

Le 1er adjoint présente le projet de rénovation énergétique de 5 gîtes communaux et le plan de financement prévisionnel.

travaux prévisionnel	180 000 €	100%
participation Région	59 000 €	33%
réserve parlementaire	15 000 €	8%
participation préfecture demandée	70 200 €	39%
autofinancement	36 000 €	20%

Le Conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- approuve le projet de rénovation énergétique de 5 gîtes communaux
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 180 000€ H.T
- approuve le plan de financement faisant apparaître des participations financières de la Région Rhône Alpes Auvergne ainsi que de la réserve parlementaire
- demande à la préfecture dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) - année 2017 la subvention souhaitée de 39%, soit 70 200€ pour la réalisation de cette opération
- dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la commune
- autorise le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Après discussion, le conseil municipal vote :

Pour : 9 Contre : Abstention :

7) Dossier de Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le 1er adjoint présente le projet de rénovation énergétique de toits de gîtes communaux.

travaux prévisionnel	81 000 €	100%
participation préfecture demandée	48 600 €	60%
autofinancement	32 400 €	40%

Le Conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- approuve le projet de rénovation énergétique de 5 toits de gîtes communaux
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 78 000 € H.T
- approuve le plan de financement faisant apparaître l'autofinancement de la commune
- demande à la préfecture dans le cadre de la DETR 2017 une subvention de 48 600€ , soit 60% de participation pour la réalisation de cette opération.

- dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la commune
- autorise le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Après discussion, le conseil municipal vote :

Pour : 9 Contre : Abstention :

8) Dossier de Demande de Subvention SDES

Le 1er adjoint présente le projet de création d'éclairage public autonome et solaire sur des voies publiques.

travaux prévisionnel	14 000 €	100%
subvention SDES demandée	9 800 €	70%
autofinancement	4 200 €	30%

Le Conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- approuve le projet de création d'éclairage public autonome et solaire sur des voies publiques
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 14 000 € H.T
- approuve le plan de financement faisant apparaître l'autofinancement de la commune
- demande au SDES une subvention de 9800€ , soit 70% de participation pour la réalisation de cette opération.
- dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la commune
- autorise le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Après discussion, le conseil municipal vote :

Pour : 9 Contre : Abstention :

9) DIVERS

- Le parc de Chartreuse vient à la rencontre des conseillers municipaux des communes de la CCLA le lundi 20 mars à 19h à la maison du lac
- Prochaine commission auberge proposée le 21 mars 13h30
- Tableau des élections vu en séance

Fin de la séance : 22h

Prochain conseil le 20 avril 2017 20h